

CONVOCATION AU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Madame, Monsieur, Cher(e) collègue,

J'ai l'honneur de vous convier à notre prochaine réunion du Conseil communautaire de la Communauté de communes Roumois Seine, qui se tiendra le :

Lundi 31 mars 2025 à 18h00

Salle du Perrey
Rue de la mairie
Thuit Hebert
27520 Grand Bourgtheroulde

ORDRE DU JOUR

Finances

1. Retrait délibération N° 23-2025 et adoption d'une nouvelle délibération - Bilan des acquisitions et cessions foncières 2024
2. Retrait délibération N° 51-2025 et adoption d'une nouvelle délibération - Affectation des résultats 2024 – budget annexe « Parc du Roumois »
3. Précisions et modification concernant la fixation des taux sur la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) pour 2025
4. Retrait délibération N° 59-2025 et adoption d'une nouvelle délibération - Adoption du budget primitif 2025 - Budget principal
5. Retrait de la délibération N°61-2025 et adoption d'une nouvelle délibération – Adoption du budget primitif 2025 – budget annexe « Office du tourisme »

Sport et vie associative

6. Subventions et participation – décision de l'année 2025

Liste des décisions prises par délégation

La présente convocation comporte les projets de délibération des points inscrits à l'ordre du jour comprenant l'exposé des motifs valant note explicative de synthèse et accompagnés de leurs annexes.

Si vous ne pouvez pas être présent, vous pouvez être représenté par votre suppléant (dans ce cas pas besoin de pouvoir, il conviendra d'en informer le Président avant la séance).

Si vous n'avez pas de suppléant ou si votre suppléant est indisponible vous pouvez donner pouvoir à tout autre membre titulaire du conseil communautaire selon le modèle ci-joint et le retourner par mail **au plus tard le dimanche 30 mars 2025** à l'adresse : j.valin@roumoiseine.fr, ou en le présentant le jour du conseil par votre mandataire.

Comptant sur votre présence,

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, Cher(e) collègue, en l'expression de mes sincères salutations.

Sylvain BONENFANT
Président de la Communauté de communes

